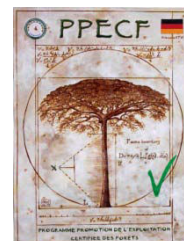




FICHE D'INTERVENTION PPECF



N° Contrat	Titre et lieu de l'intervention			Pays
C025	Etude des dangers sur le site industriel (Bidou II) de la Compagnie Forestière de Kribi (CFK) et des dangers du chantier d'exploitation de l'UFA 09-021			Cameroun
Thématique ¹				
1	Systèmes de certification	7 EFIR	13 Gestion et protection de la faune	19 Traçabilité
2	Réseaux professionnels	8 Social interne	14 HVC	20 Etude / Diagnostic / Plan d'action
3	Conditions cadres gestion durable	9 Populations riveraines	15 Management	21 Marketing
4	Partenariat au niveau paysage	10 Populations autochtones	16 Suivi-évaluation	22 Communication / sensibilisation
5	Légal et réglementaire	11 Développement local	17 Hygiène, Sécurité, Santé	23 Monitoring PPECF
6	Technique aménagement	12 Environnemental	18 Formation	24 Facilitation et avis externes

Bénéficiaire(s)	Type	Prestataire(s)	Mode d'attribution
CFK/ GWZ	Concessionnaires	JMN Consultant	Gré à gré

Montant total de l'intervention (Euro)	Financement PPECF (Euro)	Cofinancement bénéficiaire(s)	Signature (date)	Durée prévue	Durée effective
28.523	23.919	19 % de l'intervention 0 % des honoraires	17.09.2013	3 mois	11 mois

Commentaires

L'appui consiste en deux études des risques distinctes :

- l'étude des dangers du chantier d'exploitation de l'UFA 09-021 (CFK/GWZ) pour un montant de 11.738 € : l'expert senior 381 € /j x4 jrs, Ing E&F 228 €/j x 15 jrs, ing. HSE 228 €/j x 10 jrs, expert analyse des risques 190 €/j x 8jrs. Autres logistiques : déplacement urbain et interurbain 1.220 €; perdiems 45 €/j x 30 jrs ; divers : recherche, reprographie, rapportage 380 €.
- l'étude des risques du site industriel de Bidou II (CFK/GWZ) pour un montant de 12.180 € : l'expert senior 304 € /j x 6 jrs, ing. QHSE 152 €/j x 22 jrs, electrotechnicien 152 €/j x 10 jrs, expert analyse de laboratoire 122 €/j x 10 jrs, analyse des risques 190 €/j x 8jrs, Elaboration des TdR 152 €/j x 3 jrs. Autres logistiques : déplacement urbain et interurbain 1.220 €; perdiems 45 €/j x 18 jrs ; divers : recherche, reprographie, rapportage 1.753 €.

Le Groupe Wijma a pris en charge les 19,25% de taxe sur ces services.

Principes et critères du référentiel FSC ou OLB/VLC ciblés
Principe 1 : Conformité avec les lois et réglementations nationales
Mots clés
Risques accidents, chantiers d'exploitation, scierie, plan d'action, EPI (équipement de protection individuel)
Résumé de l'intervention
La réalisation de l'étude des dangers de la scierie de la Compagnie Forestière de Kribi (CFK), vise la conformité des

¹

Thématique principale	Thématique secondaire	Thématique tertiaire
-----------------------	-----------------------	----------------------

activités de cette entreprise à la réglementation nationale en matière d'implantation et d'exploitation des établissements classés et, aux principes et critères de bonne gestion forestière du FSC. Celle-ci obéit à la procédure et au canevas du MINMIDT (arrêté N°079/CAB/MINIMIDT du 19 Juillet 2007 fixant les modalités de réalisation des études des dangers, etc.).

Cette intervention a analysée de façon systématique aussi bien les différentes activités et l'environnement de la scierie de Bidou (CFK), que celle du chantier d'exploitation sur l'UFA 09-021, en vue d'y identifier les dangers potentiels, de les analyser et de prévoir des mesures spécifiques pour en réduire leur probabilité d'apparition, ainsi que de minimiser les effets si cette situation venait à se produire.

Commentaires

Principaux produits livrés, résultats enregistrés et impacts observés depuis l'intervention

- A la suite de l'analyse des risques sur le site de Bidou II, treize scénarios ont été retenus pour une caractérisation dans une analyse supplémentaire :
 - SR01 (incendie et intoxication dues à la présence de poussière de bois), SR02 (atteintes auditives dues aux hauts niveaux sonores), SR03 (dommages dus à des projections de morceaux de lames cassées), SR04 (dommages dus à la projection de morceaux de bois), SR05 (atteintes auditives dues au haut niveau sonore dans les parcs), SR06 (intoxication due à la manipulation des produits de traitement du bois), SR07 (enfermement dans une cellule du séchoir), SR08 (explosion du transformateur), SR09 (électrocution lors l'inversion), SR10 (court-circuit sur le réseau de câblage électrique), SR11 (accident de la circulation impliquant un camion-citerne de carburant), SR12 (déversement/incendie lors du dépotage/pompage), SR13 (feu de bac dû au déversement de gasoil) ;
- Pour le chantier d'exploitation il a été fait les recommandations suivantes pour réduire les risques et agir plus efficacement en cas de situations d'urgence :
 - mise à disposition du campement et du chantier d'exploitation de moyens de communication fonctionnelle à plein temps (téléphone satellite par exemple) ;
 - mise à disposition d'un véhicule supplémentaire de relai au chantier pouvant faciliter les éventuels cas d'évacuation d'urgence ;
 - le remplacement du camion benne de transport du personnel qui se trouve vieillissant ;
 - la sensibilisation des opérateurs sur l'importance du port d'EPI, le remplacement des EPI dès manifestation du besoin par les opérateurs ;
 - l'installation de panneaux de signalisation routière le long des pistes de desserte (principales et secondaires) et le dégagement périodique de l'emprise des pistes principales ;
 - la dotation de l'équipe de maintenance forêt de même que les équipes de parcs de bouchons d'oreille.
- Rapports de l'étude pour le site de Bidou II et le chantier d'exploitation dans l'UFA 09-021, y compris plan d'action détaillé avec des mesures pour atténuer les risques potentiels.

Utilité des résultats de l'intervention pour le bénéficiaire

- l'identification des dangers et leur classification ;
- plan de prévention des risques ;
 - la distribution des EPI ;
 - la présence d'un comité d'Hygiène et de Sécurité au Travail ;
 - l'interdiction de fumer dans le site ;
 - l'installation d'extincteurs, de bacs à sable ;
 - la réalisation de visites médicales du personnel ;
 - la formation et l'information des employés aux risques encourus à leur poste de travail ;
 - la rédaction et l'affichage aux postes de travail des fiches de sécurité des machines ;
 - faire un entretien périodique des équipements de levage ;
- plan d'urgence.

Utilité des résultats de l'intervention pour une autre structure / un autre concessionnaire

- l'intervention permet de se conformer par rapport à la loi, avoir une visibilité sur les acquis d'un concessionnaire et les insuffisances dont il faudrait remédier à court terme/moyen terme ;
- vu que les dangers sont très similaires d'un site de transformation à un autre ou d'un site d'exploitation à un autre, il y a moyen de transposer la majorité des mesures décrites dans l'étude vers d'autres concessions.

Utilité des résultats de l'intervention pour les partenaires techniques et financiers

- possibilité de réduire le nombre de DACs pour les entreprises certifiées ;
- les insuffisances ont fait l'objet d'une formation groupée spécifique lot 1 (C084) : lutte incendie, secourisme & sécurité, gestes et postures.

Leçons apprises / conseils / sujets à approfondir en phase II

Les recommandations des plans d'actions qui présentent les mêmes besoins pour certains opérateurs peuvent faire

l'objet des formations groupées. Toutefois, une convention avec les concessionnaires bénéficiaires ainsi qu'une contribution financière de ceux-ci doit être acté dans un MoU en début de phase II.

Documentation disponible sur le site web www.ppecf-comifac.com

 [TdR C025](#)

 [Etude risque accident à CFK/ GWZ \(C025\)](#)

 [Etude risque accident UFA 09-024 \(C025\)](#)

Autres documents en relation avec cette étude sur le site web www.ppecf-comifac.com

 [Abattage contrôlé en forêt tropicale africaine : Référentiel des bonnes pratiques \(C015\)](#)


 [Lutte antiérosive au Gabon \(C024\)](#)

 [Cours d'accidentologie en milieu forestier industriel tropical par e-learning – rapport final \(C112\)](#)

 [Formation en sécurité, lutte incendie, gestes et postures \(C084\)](#)

 [Référentiel bonne pratique abattage EFI \(C015\)](#)

 [Référentiel des bonnes pratiques de la phase mécanisée de l'exploitation forestière \(C101\)](#)

 Guide EFI (C066) disponible à partir de Septembre 2017